



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 septembre 2013

Communiqué de presse

Élection de Juges Consulaires au tribunal mixte de commerce : Modalités de vote

La préfecture communique que le collège électoral consulaire, composé des délégués consulaires, des juges en exercice du tribunal mixte de commerce et des anciens juges du tribunal mixte de commerce ayant demandé à être inscrits sur la liste électorale, est appelé à voter **par correspondance**, pour le premier tour, **au plus tard le mercredi 09 octobre 2013 à 18 heures** et en cas de second tour, **au plus tard le lundi 21 octobre 2013 à 18 heures**, en vue de l'élection de quatre juges consulaires au tribunal mixte de commerce.

Les votes pourront commencer dès la réception du matériel électoral.

Les opérations de dépouillement des votes se dérouleront, pour le premier tour le **jeudi 10 octobre 2013** et en cas de second tour le **mardi 22 octobre 2013** au Palais de Justice de Fort-de-France, siège du tribunal mixte de commerce.

Les candidats sont :

- **Madame Suzy SOREL**
- **Monsieur Gérald HERVÉ MARRAUD DE SIGALONY**
- **Monsieur Richard ROSEMAIN**
- **Monsieur Éric Jean-Pierre DROMARD**

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr